

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection160_Correspondances : 1857-1874](#)[Item](#)[Paris, le 4 juillet 1867, Général Chabaud-Latour à François Guizot](#)

Paris, le 4 juillet 1867, Général Chabaud-Latour à François Guizot

Auteurs : Chabaud-Latour, François-Henri-Ernest, baron de (1804-1885)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Calvados \(France\)](#), [Eglise](#), [Enfants \(Guizot\)](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Politique \(France\)](#), [Protestantisme](#), [Recommandation](#), [Lettre de](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1867-07-04

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote46, AN : 163 MI 42 AP 160 Papiers Guizot Bobine Opérateur 25

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Chabaud-Latour, François-Henri-Ernest, baron de (1804-1885), Paris, le 4 juillet 1867, Général Chabaud-Latour à François Guizot, 1867-07-04

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6373>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal-Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 07/06/2024 Dernière modification le 18/06/2024

Ami L. de Juste 1847.

Cher ami,

J'ai été vivement recommandé à notre ami M. Théodore Pavy, commissaire du gouvernement près la section des sciences académiques, pour la rédaction de la loi sur l'enseignement, à M. de La Haye commissaire en chef de l'hygiène instructionnelle. J'étais appelé par deux motifs, car il s'agit de donner par l'accomplissement de son œuvre, pour la création et l'extension de la loi de l'enseignement académique, à l'organisation de la quelle il avait obtenu la prime de son Mémoire, de M. Wilmont et d'un grand nombre d'hommes illustres l'hygiène, l'agriculture et l'artisanat. J'étais appelé aussi par M. Pavy, car la loi sur l'enseignement, en la faisant passer sous la loi de la loi, à toutes les grandes écoles, de l'École Polytechnique qui ont pour but la moralisation et le développement des classes pauvres.

M. de La Haye avait écrit sur la loi M. Théodore Pavy; il a été traduit par M. le Marquis de Montebello; mais M. Pavy et M. Wilmont ont fait valoir les efforts, non pas en vain l'opposition contre la proposition de

si: bien, il sera en vain si parvenir m'importe à la
salvation.

Le bien, résister à quelques-uns; mais bien ne faut-il pas
se briser, à combiner un pamphlet contre l'acte de violence
pour ces amis; c'est donc avec une espérance que je me rends
au lieu de moi: pour un autre d'aller que je brise les autres
dans la reconnaissance qu'il sera avec le cœur d'un homme
bien fait avec lui.

Le bien avertit de travail pour la solution de l'un des questions
qui nous ont été posées de guerre et que nous sommes appelés
à traiter d'accord avec l'opposition. Le maréchal Niel nous a dit
des millions de sous d'impôts, en 5 ans; c'est le motif de ce qu'il
nous faut faire comme: "un grand; mais c'est à braver l'opinion
bravante, sur la persécution avec laquelle le parti républicain se
trahit d'après l'opinion. — je n'ai pas en outre une instance de
liberté pour lui le dernier volume de nos missions; c'est
une justification que je veux l'acquiescer sans en être l'objet
par tout le bien de chaque jour, et que je laisse pour
les 1^{ers} jours d'après au je pourrai aller espérer d'être un
fait. — Dans l'avenir au cours de la guerre pour l'an
prochain. — je ne rappelle votre jugement si bien mérité
sur cette question; le 1^{er} de la bien, que j'ai en bien,
la juger comme vous, et je crois aussi que le grand effort que

